

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 23-F-225

23-A-0308	ENGLOS - Rue des Fusillés - Restriction temporaire de circulation pour des travaux hors agglomération
23-A-0309	ENGLOS - Rue des Fusillés - Restriction temporaire de circulation pour des travaux hors agglomération
23-A-0310	FRETIN – SAINGHIN – EN MELANTOIS - Boulevard du Petit Quinquin (M655) - Échangeur CRT vers l'A23 - Restriction temporaire de circulation pour des travaux hors agglomération
23-A-0311	SAINGHIN – EN MELANTOIS - Rue Neuve - Chemin des Loups - Restriction temporaire de circulation pour des travaux hors agglomération
23-DD-0729	ARMENTIERES - Prés du Hem - Autorisation d'occupation temporaire pour le tournage d'une émission télévisée
23-DD-0735	MARCQ EN BAROEUL - 323 chemin du Halage - Parcelle cadastrée section BC n° 687 - Délégation du droit de préemption urbain au profit de la commune
23-DD-0743	Attribution d'un mandat spécial - M. Sébastien LEPRÊTRE - Audition - Assemblée Nationale - Paris - 6 septembre 2023

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.